

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 7 février 2023 Compte rendu sommaire

Date de convocation : 2 février 2023

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Bénédicte BACLE, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Étaient excusées : Myriam BREMOND, Christine CRUARD, Gaëlle BIBARD

Secrétaire de séance : Bénédicte BACLE

Le PV du 8 décembre 2022 est validé à l'unanimité.

* Bâtiment pôle santé : commission d'appel d'offres

Suite à la proposition de la commission, le conseil municipal attribue les lots du marché des travaux ainsi qu'il suit :

LOT	MONTANT ESTIMATIF MARCHÉ € H.T.	ENTREPRISE	OFFRE € H.T.	OPTIONS/VARIANTES
1 – Terrassements généraux – VRD	155 000.00	BOUCHET – VEZINS	127 867.60	
2 – Terrassements – Gros œuvre – ravalements	275 000.00	GELINEAU – CHANTELOUP LES BOIS	273 439.18	
3 – Charpente bois – passement de toit – bardage – local déchets	28 200.00	BATIBOIS – MAULEVRIER	72 899.00	
4 – Couverture – Gouttières et descendants – Bardage	59 000.00	CHARLES ET CIE – ANGERS	106 902.66	
5 – Menuiseries extérieures et intérieures – Organigramme	63 000.00	SMCC – MAURICE ETUSSION	77 733.42	
6 – Isolation – Cloisons sèches	44 000.00	ACR CLOISONS SECHES – ST HILAIRE DU BOIS	55 963.77 + 300.00	variante 1 imposée : coffre WC suspendu
7 – Isolation – Plafonds suspendus	24 000.00	LE GAL COMISO – VILLEVEQUE	19 945.35	
8 – Plomberie – VMC – Chauffage rafraichissement	158 000.00	BORDRON – CHOLET	124 700.00 + 179.22	variante imposée : WC suspendu
9 – Électricité – courants forts et faibles	113 000.00	SAS TCS – CHOLET	107 309.71	
10 – Carrelage – faïence	31 500.00	SAS MALEINGE – ST PIERRE MONTLIMART	40 832.90	
11 – Peinture – Sols collés	34 000.00	PAILLAT NORBERT – YZERNAVY	36 370.00	
12 – Abords – Espaces verts – Clôtures	12 000.00	BOUCHET – VEZINS	21 998.50	
TOTAL	996 700.00		1 066 441.31	
BUDGET COMMUNE 2022	1 090 000.00			

* Subventions aux associations – Exercice 2022

Suite à la réunion de travail du 30 janvier 2023, le conseil valide les attributions ainsi qu'il suit :

Nom de l'association	Proposition en €	Vote en €
Olympique Salle Tourlandry Vezins Coron (OSTVC)	1 500.00	1 500.00
Basket Coron/La Salle (BCSV)	1 500.00	1 500.00
APEL École St Louis	1 059.50	1 059.50
APE Collège Saint Jean - Vihiers	70.00	70.00
ADMR des Bois d'Anjou	3 200.00	3 200.00
Comité des Fêtes - Feu d'artifice	1 500.00	1 500.00
Coron Transport Solidaire	150.00	150.00
Association La Tigeole	500.00	500.00
Association du Patrimoine de Coron	200.00	200.00
Groupeement commerçants et artisans	320.00	320.00
GDON groupeement de défense des cultures	418.60	418.60
La Coronnaise Fraytillante	2 500.00	2 500.00
Société de Chasse	350.00	350.00
Union Anciens Combattants – UNC	300.00	300.00
FNATH	100.00	100.00
L'Outil en Main – Chemillé	-	100.00
Alcool Assistance	100.00	100.00
BOC 'EN BULLE	0.00	0.00
TOTAL	13 768.10	13 868.10

* Participation aux frais de fonctionnement de l'OGEC de l'école Saint Louis :

La commune valide le versement d'un forfait de 596 € par élève coronnaïen scolarisé à l'Ecole privée Saint Louis de Coron.

L'effectif de rentrée étant de 162 élèves, la dotation pour l'exercice 2023 s'élève donc à 96 552 €.

* Dotation au CCAS :

Une dotation de 5 500€ est attribuée au CCAS pour l'exercice 2023, afin de permettre le bon fonctionnement de la structure.

* Principe d'un prêt bancaire

Validation par le conseil d'une délégation à la 1^{ère} adjointe pour gérer la demande auprès des organismes bancaires dans le cadre de la construction du bâtiment pôle santé.

* Lotissement "Les Genêts" : lot 27

Vente du lot 27 du lotissement "Les Genêts" cadastré A1104 d'une surface de 648 m² pour un montant de 34 922.00 € TTC au profit de M Corentin GINGREAU et Mme Justine FORGET.

* Personnel communal : augmentation du temps de travail

Validation de l'augmentation du temps de travail de la cuisinière du restaurant scolaire de +0.50 h / jour en raison de l'augmentation des effectifs

* Personnel communal : adoption du contrat d'engagement éducatif

Pour tout recrutement de personnel saisonnier au service enfance

* Agglomération du Choletais : fonds de concours

Acceptation du fonds de concours de l'Agglomération du Choletais dans le cadre de l'acquisition du bâtiment rue Eiffel à hauteur de 50 000.00 €

* Agglomération du Choletais : groupement de commande

Adhésion au groupement de commandes pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des autorisations de voirie pour la période 2023-2027 pour un coût de 118.54 € TTC pour l'acquisition et 215.53 € pour la maintenance annuelle

* Affaires diverses, informations et délégations au Maire

* M le Maire indique qu'il sollicite divers prestataires spécialisés dans le cadre des risques statutaires (assurance maintien de salaire des agents lors d'absences pour raison médicale)

* la cérémonie des vœux du Maire à la population va être revue dans son organisation

* un séminaire pour les élus de l'Agglomération du Choletais est organisé le 1^{er} mars prochain au théâtre Saint Louis à Cholet

*M le Maire indique qu'il ne préempte pas la vente d'un bien situé 16 rue du Bocage

* Commissions communales

*Affaires sociales : recrutement en cours pour l'encadrement des camps d'été ; les effectifs du restaurant scolaire les mardis et jeudis midis sont très élevés ; le dessert avec les résidents de l'EHPAD s'est très bien passé et ce moment sera à renouveler ; un concert aura lieu le 18 mars prochain, salle du patronage dans le cadre des spectacles itinérances ; l'animation Baludik aura lieu le 13 mai à 10h

*Aménagement de l'espace : des travaux d'assainissement et eau potable vont démarrer prochainement rue des Noues et rue de l'Auriet ; la

commission va mettre à jour les devis concernant les voiries définitives du lotissement "Les Genêts" ; le déménagement de l'atelier municipal est en cours vers le bâtiment rue Eiffel

*Patrimoine : installation d'un vidéoprojecteur dans la salle du Patronage

*Communication : la préparation du prochain flash info a débuté

* Santé : un article de presse sur le projet du bâtiment pôle santé va sortir prochainement dans les quotidiens régionaux ; les professionnels de santé ont déposé début janvier leur dossier d'ESP CLAP (Equipe de Soins Primaires Coordonnée Localement Autour du Patient) auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé)

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Coron le 15 février 2023

Le Maire, Xavier TESTARD